

# Amende de 50.000 euros pour CNews à cause de propos sur «l'immigration arabo-musulmane»

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 45 minutes, mis à jour il y a 45 minutes



Geoffroy Lejeune, directeur du Journal du dimanche (JDD), est un chroniqueur régulier de l'émission.

JOEL SAGET / AFP

**Cette nouvelle sanction porte sur un passage de l'émission «L'Heure des Pros 2» diffusée le 28 septembre 2023, dans lequel le directeur du JDD, Geoffroy Lejeune, a affirmé que l'antisémitisme et la surpopulation carcérale étaient des conséquences de «l'immigration arabo-musulmane».**

L'Arcom a infligé à la chaîne CNews une amende de 50.000 euros pour des propos du journaliste Geoffroy Lejeune, selon lesquels l'antisémitisme et la surpopulation carcérale étaient des conséquences de «l'immigration arabo-musulmane». «Ces propos véhiculent plusieurs stéréotypes négatifs» et

*«imputent des faits et comportements graves à un groupe de population dans son ensemble»*, juge l'Arcom, le régulateur de l'audiovisuel, dans sa décision publiée jeudi au Journal officiel.

Cela peut donc *«encourager à des comportements discriminatoires»* à l'égard de ce groupe de population, *«en raison de son origine et de sa religion»*, argumente l'instance. CNews, qui appartient au groupe Canal+, est dans le giron de Vincent Bolloré, comme la chaîne C8. Toutes deux ont régulièrement été rappelées à l'ordre par l'Arcom en raison de propos tenus sur leurs antennes. Cette nouvelle sanction porte sur un passage de l'émission *«L'Heure des Pros 2»* diffusée le 28 septembre 2023.

### **«Comme l'abaya, comme tout ça»**

Cette nouvelle sanction porte sur un passage de l'émission *«L'Heure des Pros 2»* diffusée le 28 septembre 2023. Les propos sanctionnés y ont été tenus par un chroniqueur régulier de l'émission, Geoffroy Lejeune, directeur du Journal du dimanche (JDD), autre média dans le giron de Vincent Bolloré. En commentant un sondage sur l'antisémitisme dans les universités françaises, il avait déclaré: *«C'est une des conséquences, ce sondage, une des conséquences de l'immigration arabo-musulmane. C'est une des conséquences, comme une partie du trafic de drogue, comme la surpopulation carcérale, comme l'abaya, comme tout ça»*.

*«En fait, l'antisémitisme dont sont victimes les juifs aujourd'hui, c'est juste qu'on n'a pas eu une politique d'immigration qui avait juste le début du commencement d'une cohérence»*, avait ajouté Geoffroy Lejeune. Dans sa décision, l'Arcom déplore que ces propos n'aient *«fait l'objet d'aucune réaction de la part des autres personnes présentes en plateau»*.

Comme C8, CNews postule au renouvellement de sa fréquence de télévision numérique terrestre (TNT) dans le cadre d'une procédure menée actuellement par l'Arcom. Leur cas a largement mobilisé les débats de la récente commission d'enquête parlementaire sur les fréquences TNT. Dans son bilan, publié mi-mai, son rapporteur, le député LFI Aurélien Saintoul,

avait écrit qu'il «*ne comprendrait pas que les chaînes CNews et C8 puissent se voir en l'état renouveler leurs autorisations de diffusion*». Ces chaînes «*contribuent au pluralisme des médias et ont démontré leur intérêt auprès du public*», avait pour sa part affirmé le PDG de Canal+, Maxime Saada, fin février devant la commission, en n'osant imaginer leur non-renouvellement.

## La rédaction vous conseille

- **Commission d'enquête TNT : le rapport du député LFI Aurélien Saintoul adopté, malgré des désaccords**
- **Européennes: comment travaillent l'Arcom et les médias**

## Sujets

CNews

Geoffroy Lejeune

Arcom

---